

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 97-381 DU 31 JUILLET 1997

Portant nomination de Madame Sabiratou
KARIMOU ADJIBI en qualité d'Ambassadeur
Extraordinaire et Plénipotentiaire de la
République du Bénin près la République de
Guinée Equatoriale avec résidence à Lagos.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N° 96-426 du 04 Octobre 1996 portant nomination de Madame
Sabiratou KARIMOU ADJIBI en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la République du Bénin près la République Fédérale du
Nigéria ;

VU le Décret N° 97-93 du 28 février 1997 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

SUR proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 juillet 1997,

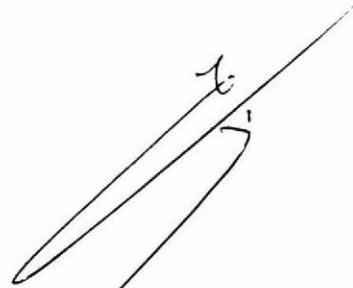
D E C R E T E

Article 1er : Madame Sabiratou KARIMOU ADJIBI est nommée Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près la République de Guinée Equatoriale avec résidence à Lagos.

Article 2.- Le présent Décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 31 JUILLET 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations avec
les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



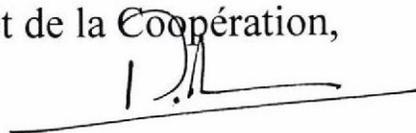
Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH.-

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,



Pierre OSHO

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2CES 12 HAAC 2 PM 4 MF 4 MEAC 4
Autres Ministères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-FASJEP 3
INTERESSEE 1 JORB 1.